



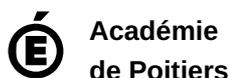
Mise en place du dispositif "devoirs faits"

publié le 24/09/2018

Un courrier à l'intention des parents d'élèves est distribué à compter de ce lundi 24 septembre à toutes les classes. Ce courrier vous informe de la mise en place du dispositif d'aide aux devoirs appelé "devoirs faits" qui débutera à partir du lundi 8 octobre.

Les inscriptions se font à l'aide d'un coupon réponse à rapporter à la vie scolaire. Sur ce coupon réponse, vous aurez l'ensemble des créneaux disponibles et il vous est demandé de cocher une ou deux cases blanches correspondantes à l'horaire qui vous conviendrait.

N'hésitez pas à contacter Mme Mabilat, conseillère principale d'éducation, pour davantage d'informations à ce sujet. L'équipe de direction.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.